

Etat des lieux du Contrat pour l'École - Tableau synthétique – Objectifs du Contrat pour l'École

Objectifs	Critères	Indicateurs	Autres statistiques disponibles	Résultats observés
Augmenter le niveau d'éducation de la population scolaire	100% d'élèves obtenant le Certificat d'études de base. Cet objectif sera mesuré sur la population scolaire de 14 ans.		Taux de participation au CEB Taux de réussite au CEB Obtention du CEB en 1D ou 2D selon l'âge	Critère non atteint. Taux de réussite au CEB en 6P en croissance (avec des fluctuations) Taux de réussite au CEB en 1D ou 2D très faible.
	85% de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur qualifiant ou de transition. Cet objectif sera mesuré sur la population des jeunes de 20 ans	Critère européen ET 2010 non repris dans le programme ET 2020 : Atteindre une proportion de 85 %des jeunes achevant le second cycle de l'enseignement secondaire d'ici 2010 mesuré par le pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant terminé le second cycle de l'enseignement secondaire.		Légère progression. % en Wallonie > moyenne EU %en RBC < moyenne EU
	Moins de 10% de jeunes quittant prématurément l'école (jeunes n'ayant pas achevé l'enseignement secondaire supérieur et ne poursuivant ni études, ni formation)	Critère de référence européen des programmes Education et Formation 2010 et 2020 (taux d'ASP) ; l'objectif actuel pour l'Europe est toujours de 10% et pour la Belgique il est de 9,5%		Légère progression Objectif non atteints en Wallonie et en RBC Situation fort préoccupante en RBC
Améliorer les performances de chaque enfant	Au moins rejoindre et de dépasser la moyenne des pays de l'OCDE dans chacune des compétences mesurées	Enquêtes PISA		En mathématique, l'objectif d'au moins rejoindre la moyenne OCDE est presque atteint. En lecture il est juste atteint mais il est loin de l'être en sciences.
	Diminuer la proportion d'élèves ayant de mauvais résultats	ET 2010 Réduire d'au moins 20 % le pourcentage de jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture par rapport à 2000 ET 2020 : D'ici 2020, la proportion de personnes âgées de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences, devrait descendre sous le niveau des 15 % Mesuré à partir du % d'élèves de 15 ans de niveau 1 ou moins (données PISA)		On constate que les résultats en lecture s'améliorent sensiblement et régulièrement tout en restant plus élevé que l'objectif moyen européen de 15% pour 2020. Par contre en mathématique et sciences, on n'observe pas d'amélioration sensible.

Augmenter le nombre d'élèves « à l'heure »	<ul style="list-style-type: none"> - 90% d'élèves à l'heure en fin d'enseignement primaire. - 55% d'élèves à l'heure en fin d'enseignement secondaire 	Indicateurs de l'Enseignement		Objectif non atteint
Favoriser la mixité sociale dans chaque établissement scolaire et dans chaque filière	<p>Le niveau de mixité culturelle et sociale dans les écoles se mesure notamment sur la base des épreuves externes. Celles-ci permettent d'identifier les différences de performance entre établissements et le niveau de ségrégation sociale. Ainsi, l'action menée doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ramener la part de variance des performances des élèves attribuable à l'établissement de 56% à 40%. -réduire le niveau de ségrégation scolaire à moins de 40%. 	Indicateur non construit bien que les données soient disponibles soit sur base des évaluations externes (données exhaustives), soit à partir des résultats des enquêtes PISA (échantillonnage).	Résultats des enquêtes PISA	Forte iniquité (disparité des résultats en fonction des facteurs sociaux, économiques et culturels) qui traduit vu les résultats globaux très moyens un nombre important d'élèves « défavorisés » avec des résultats inférieurs la moyenne OCDE.
Mettre sur pied d'égalité les différentes filières d'enseignement afin que le choix de la filière soit un choix positif	Réduire progressivement et fortement le nombre d'attestations d'orientation(s) restrictive(s) délivrées à l'issue du premier degré de l'enseignement secondaire.	Indicateurs de l'enseignement (jusqu'en 2009, année après laquelle les attestations A b ou C furent remplacées par des attestations de compétences)		Stabilité apparente des résultats sauf variation liées aux changements successifs de structures, avec des glissements adaptatifs à ces changements ;
	Réduire progressivement, pour ce qui concerne les matières de base, la part de variance des performances des élèves attribuable au choix de la filière d'enseignement.		Résultats des enquêtes PISA et publications de l'ULg	La disparité se manifeste tant en fonction du niveau socio-économique, de l'origine culturelle que des filières suivies ainsi que du redoublement, facteurs probablement liés entre eux. La disparité ne semble pas évoluer de manière significative au cours du temps.
Lutter contre tous les mécanismes de relégation qui existent au niveau des établissements d'enseignement	Pour mesurer le degré d'intégration, il faudra construire un indicateur sur la base d'indices comme le nombre de changements d'école en cours de scolarité, notamment à l'intérieur d'un même cycle. Ce nombre doit diminuer drastiquement.		<p>Indicateurs de l'enseignement :</p> <p>Pourcentage d'élèves ayant changé d'établissement</p> <p>Ecart moyen entre les indices socioéconomiques des établissements en fonction de l'ann »e d'étude pour les élèves changeant d'établissement sans changement de domicile</p> <p>Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement</p>	Le changement d'établissement semble lié aux changements de filière, au redoublement et se faire, en cascade, d'établissements de niveau socioéconomique plus élevé vers des établissements de niveau socioéconomique moins élevé.